



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de Karaté & DA

Dossier complet à retourner 30 jours avant la date de l'examen, soit par courrier :

Comité Départemental 13 de karaté

Les Lavandins 9, rue Louison Bobet 13500 Martigues

Ou par e-mail : **dept13.ffkda@gmail.com** avec les pièces numérisées.

BORDEREAU D'ENVOI DE DOSSIER DE GRADE

Passage de grades du 1^{er} au 4^{ème} Dan/Dang/Duan

PIECES A JOINDRE AVEC CE DOCUMENT

- 1. Le formulaire d'inscription ci-joint, à remplir directement depuis votre ordinateur** avant l'impression ou l'envoi par e-mail.
- 2. Attestation historique des licences**, fourni par votre club ou depuis votre espace licencié.
- 3. Pour les candidats présentant la voie compétition**, justificatif du nombre de participations aux compétitions kumité ou kata selon la voie choisie.
- 4. Pour les candidats présentant un examen adapté**, joindre un justificatif médical.
- 5. Carte d'identité et passeport sportif**, le jour de l'examen et autorisation parentale pour les mineurs.
- 6. Une enveloppe affranchie au tarif lettre en vigueur**, à l'adresse (lisible) du candidat pour l'envoi de la convocation.
- 7. Un chèque de 50 €**, à l'ordre du Comité Départemental de Karaté 13. (Non remboursable en cas de non présentation à l'examen).
- 8. Une enveloppe format A4** (21×29,7 cm) affranchie minimum à 250 gr, à votre adresse et à votre nom en vue du retour de votre passeport, carte et diplôme. Elle vous sera demandé en cas de réussite à l'examen.



Comité Départemental des Bouches-du-Rhône de Karaté & DA

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE GRADE DAN/DANG/DUAN

Date de l'examen :		Lieu de l'examen :	
---------------------------	--	---------------------------	--

Nom :	Prénom :	Téléchargez votre photo ici
Date de naissance :	Age :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Téléphone :	E-mail (obligatoire)* :	
N° de licence :		
Nom du club :	N° d'affiliation :	

*L'envoi de votre convocation s'effectuera par e-mail, vérifiez votre dossier "courrier indésirable" ou "spam"

Grade présenté	Discipline	Style	Voie du passage

Point de bonification des stages (Article 402 / 403) – règlement CSDGE	
Bonification en temps de pratique (Article 209 – règlement CSDGE)	
Exemption spécifique aux arbitres (Article 220 – règlement CSDGE)	

Dates d'obtention des grades précédents	
1 ^{er}	
2 ^{ème}	
3 ^{ème}	

Dates des unités de valeur déjà obtenues dans le grade présenté			
UV1		UV4	
UV2		UV5	
UV3		UV6	

Je soussigné(e),
Atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations transmises.

Signature
